

L'Égalité, au cœur de l'action de la CFTC Orange

La CFTC place le respect de la dignité de chaque personne au centre de ses valeurs.

Pour nous, "la valeur d'un salarié, actif ou non actif, ne dépend ni de sa condition, ni de son âge, ni de sa religion, ni de son sexe ni de son niveau hiérarchique dans l'entreprise : elle est absolue".

Cela se traduit par un intérêt porté à tous, de l'apprenti au cadre supérieur, par la négociation et par le refus que les personnes soient traités comme des objets.

L'égalité professionnelle est donc une exigence fondamentale, en accord avec nos principes de justice pour tous et de priorité donnée aux plus faibles.

La CFTC Orange s'engage pour :

- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- L'accès égal à la formation et à la promotion professionnelle.
- La lutte contre toutes les formes de discrimination.
- La prise en compte des contraintes familiales dans l'organisation du travail.

L'égalité professionnelle : une valeur

Les revendications de la CFTC Orange pour une meilleure égalité professionnelle chez Orange font écho aux valeurs que nous défendons :

01 Meilleure articulation vie privée-vie professionnelle

La CFTC Orange demande un temps partiel "vacances scolaires" annualisé pour les parents. Cela rejoint notre souci de concilier les intérêts parfois divergents de chaque personne, qu'elle soit travailleur, parent, etc., et de favoriser l'épanouissement.

02 Télétravail facilité

La CFTC Orange revendique un télétravail occasionnel facilité pour les parents pendant les 12 premiers mois suivant la naissance ou l'accueil de l'enfant. Ceci soutient notre vision d'un travail qui s'adapte aux réalités de la vie personnelle.

03 Travail à temps convenu

La CFTC Orange demande l'application de la semaine de 4 ou 4,5 jours ou l'alternance de semaines de 4 et 5 jours. Pour la CFTC Orange, le travail à temps convenu est un levier de qualité de vie. Là encore, nous retrouvons notre valeur de subsidiarité, qui prône la liberté d'action des personnes.

